

# Formation

## « Spécialisation en Evaluation d'Entreprise »

Cursus sur 2 ans (143h) - Formation continue

NOMBRE  
DE PLACES  
LIMITÉ

88

**certifiés**

membres du  
collège des  
évaluateurs

+ de 200

**candidats**

ayant suivi la  
formation

87 %

de réussite  
en 2019



### A propos :

La financiarisation croissante de la vie économique, l'évolution des méthodes comptables, la demande accrue de sécurité et d'équité des transactions sur les actifs financiers, le développement de la transmission d'entreprise, les évolutions fiscales constantes génèrent des besoins de compétences nouvelles en évaluation d'entreprises. Dans la logique de ses valeurs d'interprofessionnalité et d'échanges entre praticiens confirmés partageant une même éthique, la CCEF a mis en place depuis 2009 une formation à l'évaluation des entreprises.



### Objectifs :

La formation consiste à :

- **Approfondir** et **actualiser** les connaissances de ces professionnels,
- **Développer** une application professionnelle et pragmatique,
- **Créer** un environnement d'échanges d'expérience entre les participants.



### Public :

Cette formation de haut niveau s'adresse en priorité aux professionnels de la comptabilité, de la finance, de la gestion, du droit, de la fiscalité et travaillant dans les univers industriels, bancaires, financiers, de services et dans l'administration fiscale.



La formation est éligible à la reconnaissance de spécialisation des experts-comptables



Homologuée par



Labelisée par



Chambre Nationale  
des Conseillers  
en Investissements  
Financiers



# Coûts et modalités

Formation

« Spécialisation en évaluation des préjudices économiques et financiers »



## Méthode de formation :

- Chaque module dispose d'un support et/ou d'un ouvrage.
- Une journée de perfectionnement et de contrôle de connaissances est dispensée pour chacun d'entre eux.
- Durant le cursus des exercices et des cas pratiques seront réalisés au cours des journées, ainsi qu'à titre individuel à la demande du formateur.



## Coût :

**3 800,00 € HT**/année de formation (Soit : 4 560,00 € TTC)  
Incluant les supports, les ouvrages, les journées d'accompagnement et les tests.

La CCEF est datadockée !



En savoir + sur [www.data-dock.fr](http://www.data-dock.fr)

Pour connaître le montant de votre prise en charge, rapprochez vous de votre OPCO en renseignant notre numéro d'activité :

11 75 45117 75

## Inscription et sélection :



Sélection des candidats sur dossier et expérience en matière d'évaluation requise.  
Le dossier est à remettre au **plus tard 15 jours avant le début de la formation.**

Pour toute question relative aux modalités d'accès des personnes en situation de handicap, merci de vous adresser à Sylvie Gaillet-Latté.

Modalités complètes: Guide pédagogique et Règlement intérieur sur [www.ccef.net](http://www.ccef.net)

Rubrique

> Formation

> Spécialisation en évaluation d'entreprise

Contact :

Sylvie Gaillet-Latté

Mail : [ccefsl@orange.fr](mailto:ccefsl@orange.fr)

Tél : 01.44.94.27.70

6 avenue Mac Mahon - 75017 PARIS

La formation est éligible à la reconnaissance de spécialisation des experts-comptables



Homologuée par



Labelisée par



# Les modules et leurs formateurs

Formation

« Spécialisation en évaluation des préjudices économiques et financiers »

## Déroulé :

Dans le cadre de la formation continue, la CCEF propose un cursus de formation en deux cycles d'une durée d'un an chacun. Dispensée à Paris par des Experts de la CCEF, le contenu de l'enseignement combine travail individuel sur la base d'un package d'auto-formation très riche, complété de séances de travail d'une journée et de supports pédagogiques.

Les modules sont mis à disposition du candidat sur l'intranet de la formation. Chaque module donne lieu à une journée de formation d'approfondissement avec un expert. Le nombre de participants étant limité à 25/30 candidats par promotion.

Chaque année se conclut par une journée de tests, une en 1<sup>o</sup> année, validant le passage en 2<sup>o</sup> année, puis une nouvelle journée de tests en 2<sup>o</sup> année pour la validation des acquis, la réussite de ces derniers donnant lieu à la délivrance d'un certificat. Il est possible d'adapter le rythme de la formation en fonction des contraintes professionnelles.

## Liste des modules :

### 1ÈRE ANNÉE

- Conduite de la mission
- Les contextes de l'évaluation et leurs méthodes
- Analyse stratégique - 1ère partie
- Les clés du diagnostic financier
- Retraitement du bilan et compte de résultat
- Les concepts de l'évaluation
- Structurations juridiques et fiscales des opérations : montage
- Présentation des approches patrimoniales/multiples et DCF  
Théorie et pratique
- Méthodes analogiques et multiples
- Marques et options
- Contentieux de l'évaluation
- Journée de Cas pratiques
- **Test de fin de 1<sup>o</sup> année**

### 2ÈME ANNÉE

- DCF, flux, coût du capital : approfondissement
- Analyse stratégique - 2ème partie
- Cas pratiques
- Opportunités réglementaires de l'évaluation -  
Théorie et pratique
- Pratique : opportunités réglementaires de l'évaluation
- Cas pratique sur les retraitements du REX et sur la  
trésorerie nette
- Cas pratiques des transactions
- Méthode Monte Carlo
- Evaluation sectorielle (bio-tech, immobilier,...)
- De l'évaluation à la transaction
- Cas pratique : Valorisation des actions gratuites  
Commissariat aux apports
- Préparation au test final
- **Test final de validation**

La formation est éligible à la reconnaissance de spécialisation des experts-comptables

# Formateurs

## Spécialisation

### en évaluation d'entreprise



#### Franck BANCEL

Professeur à l'ESP Europe, docteur en Sciences et Gestion, spécialisé en Finances d'entreprise, Finance Internationale, Ingénierie Financière et Gouvernance des entreprises. Auteur  
Président du département SEGF



#### François BIANCO

Evaluation, transaction services (audit d'acquisition...), formation



#### Lionel CANIS

Certifié en évaluation CCEF  
Spécialiste en cession des PME et levée de fonds (France entière)  
Conseil en stratégie et amélioration de la performance  
Ingénieur Ecole Centrale de Paris



#### Olivier GRIVILLERS

Expert-Comptable  
Commissaire aux comptes  
Dipômé de l'ESCP Europe, auteur d'ouvrages et articles en évaluation d'entreprise



#### Teddy GUÉRINEAU

Evaluation et expertises indépendantes Assistance au contentieux et arbitrage  
Commissariat aux apports et à la fusion



#### Marc MICHEL

Expert-Comptable  
Commissaire aux comptes



#### Jean-François PANSARD

Expert-Comptable  
Responsable de la formation  
président de la commission évaluation de la CCEF.



#### Michel TERNISIEN

Economiste  
Conseil  
Auteur d'ouvrages et articles en finance d'entreprise - ancien responsable d'un cabinet d'ingénierie financière



#### Maud BODIN-VERALDI

Expert-Comptable  
Commissaire aux comptes  
Coordinatrices des travaux de l'Observatoire des PME non cotées  
Certifiée en évaluation CCEF



#### Zoé CONSTANTIN

Directrice en investissement  
Conseil en Finance d'entreprise



#### Vincent JUGUET

Directeur de cabinet de fusion/acquisition  
Spécialisé dans la cession d'entreprise, l'acquisition et le conseil de levée de fonds



#### Joëlle LASRY-SITBON

Expert-Comptable - Commissaire aux comptes  
Conseil en investissements financiers



#### Delphine POIDATZ-KERJEAN

Avocate



#### Thierry SAINT-BONNET

Expert-Comptable  
Commissaire aux comptes  
Expert auprès de la cour d'appel de Paris et les cours administratives d'appel de Paris et de Versailles  
Licencié en droit, DEA de fiscalité